



Convocation n°26\_02 Conseil Municipal

**14 avril 2026 à 18h dans la salle du Conseil Municipal**

Chères conseillères, Chers conseillers,

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-10 du code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira le,

**Mardi 14 avril 2026 à 18h**  
**Dans la salle du conseil municipal**

Je vous prie de participer à cette séance de la mandature dont l'ordre du jour est le suivant :

**ASSEMBLEE**

- 1) Installation d'un conseiller municipal
- 2) Création des commissions municipales permanentes (hors règlement intérieur)
- 3) Élection des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale
- 4) Élection des membres du conseil d'exploitation de la régie directe du service public administratif « Le Majestic, la fabrique du spectacle vivant »
- 5) Élection des délégués au syndicat mixte de gestion et d'aménagement Tech Albères (SMIGATA)
- 6) Élection des délégués au Groupement européen de coopération transfrontalière (GECT) pays d'art et d'histoire

**RESSOURCES HUMAINES**

- 7) Indemnité de fonction des élus
- 8) Majoration des indemnités de fonction des élus
- 9) Majoration du crédit d'heures pour l'exercice d'un mandat électif local

**EDUCATION JEUNESSE**

- 10) Convention d'adhésion au groupement de commande UDSIS concernant les gastronomes
- 11) Examen des décisions prises par monsieur le maire en application de la délibération n° 24\_07\_85 du 10 septembre 2024 portant délégation de pouvoir du conseil municipal au maire.

12) Questions diverses

*Joints à la présente convocation, vous trouverez les rapports valant note explicative de synthèse en application de l'article L 2122-7 du CGCT :*

- 1) Rapport et délibération n°26\_02\_05
  - 1a ). Tableau du conseil municipal
- 2) Rapport et délibération n°26\_02\_06
- 3) Rapport et délibération n°26\_02\_07
- 4) Rapport et délibération n°26\_02\_08
- 5) Rapport et délibération n°26\_02\_09
- 6) Rapport et délibération n°26\_02\_10
- 7) Rapport et délibération n°26\_02\_11
- 8) Rapport et délibération n°26\_02\_12
- 9) Rapport et délibération n°26\_02\_13
- 10) Rapport et délibération n°26\_02\_14
  - 14a). Convention groupement de commandes fourniture bacs gastronomes
- 11) Décisions du maire
  - a. 26\_03\_DEC\_DELEG\_DIA\_EPF
  - b. 26\_13\_DEC\_FIN\_SUBV\_DSEC\_INTEMPERIES
  - c. 26\_16\_DEC\_RODP\_ELECTRICITE
  - d. 25\_45\_DEC\_FIN\_SUBV\_DSIL2026\_ECLAIRAGE\_STADES01
  - e. 25\_46\_DEC\_FIN\_SUBV\_DETR2026\_COMPTAGE\_PARKINGS
  - f. 25\_47\_DEC\_FIN\_VIREMENTS\_DE\_CREDITS
  - g. 26\_01\_DEC\_FIN\_MARCHE\_MAINT\_SECURITEINCENDIE
  - h. 26\_02\_DEC\_FIN\_MARCHE\_PRODUIITSSPACEVERT
  - i. 26\_04\_DEC\_DELEG\_DIA\_EPF
  - j. 26\_05\_DEC\_FIN\_MAINT\_INSTAL\_ECOLEMATERNELLEPREVERT
  - k. 26\_06\_DEC\_FIN\_MAINT\_SALLEMAXHAVART
  - l. 26\_07\_DEC\_FIN\_FIDP2026\_RADIO
  - m. 26\_08\_DEC\_MP\_SERVICE\_AVENANT\_PREVENTION\_INCENDIE
  - n. 26\_09\_DEC\_RODP\_GAZ
  - o. 26\_10\_DEC\_DELIV\_REP\_CONCE\_CIMETIERES
  - p. 26\_12\_DEC\_DEPOT\_DP\_SANIT\_MUNIC
  - q. 26\_15\_DEC\_RODP\_TELECOM
  - r. 26\_11\_DEC\_FIN\_SUBV\_FIPD2026\_PPMS

*Le quorum exigé pour la présente séance est fixé à 15 des membres en exercice présents. En cas d'absence pour des motifs impérieux, vous pouvez vous faire représenter par le collègue de votre choix (une procuration type est jointe à la présente convocation).*

Je vous en remercie par avance et vous prie, Chères conseillères, Chers conseillers, d'agréer, l'expression de mes salutations les plus cordiales.

Au Boulou, le 8 avril 2026

Le Maire,



Patrick Francés

